SEROC Rapport Annuel 2012

sur le prix et la qualité du service public du traitement des déchets.

Notre métier : valoriser les déchets !

Zone artisanale RD 94 - BP18118 - 14401 BAYEUX
Tel : 02 31 51 69 60 - Fax : 02 31 51 69 61 - seroc-bayeux@wanadoo.fr - www.seroc-bayeux.fr

SOMMAIRE

P.3 **PRESENTATION SEROC**
LE SEROC ET SES 9 ADHERENTS
SES REPRESENTANTS ELUS ET SES AGENTS

P.7 **LES INDICATEURS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT**
TROIS OBJECTIFS A ATTEINDRE !

P.9 **PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION**
REDUIRE EN 8 ACTIONS : C'EST POSSIBLE !

P.11 **SERVICE COMMUNICATION**
UN SERVICE A VOTRE SERVICE

P.13 **SERVICE TRI SELECTIF**
TRI SELECTIF, LE VERRE STAGNE
TRIES, LES EMBALLAGES SONT RECYCLES

P.17 **SERVICE COMPOSTAGE INDIVIDUEL**
DEVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE COLLECTIF

P.19 **SERVICE DECHETS ULTIMES**
VALORISER LES DECHETS ULTIMES

P.21 **SERVICE DECHETERIES**
UN RESEAU DE 12 DECHETERIES
DECHETERIES : VALORISER LES DECHETS

P.25 **SERVICE COMPOSTAGE INDUSTRIEL**
PLATES-FORMES DE COMPOSTAGE

P.27 **SERVICE TRANSPORT ET QUAIS DE TRANSFERT**
DEUX POLES DE LOGISTIQUE

P.29 **INDICATEURS FINANCIERS**
LES INDICATEURS ECONOMIQUES
BILAN FINANCIER SERVICE PAR SERVICE

EDITO

Le SEROC, syndicat de traitement et de valorisation des déchets, à qui vous avez confié la gestion des 85 773 tonnes de déchets produits chaque année, vous rend compte à la lecture de ce document de ses activités et de ses orientations pour les années à venir.

Cet exercice de communication est à mes yeux un élément indispensable, pour que chacun d'entre vous puisse évaluer et apprécier la qualité des services apportés à vos usagers.

Cette année 2012, a été pour le SEROC, celle de la continuité dans sa volonté de progresser et de faire progresser la valorisation et la réduction des déchets. Vous avez pu lire et découvrir chaque semaine dans la presse locale la multiplication de nos actions auprès de tous les publics.

Les résultats, tous positifs pour cette année 2012, confortent nos actions et permettent au SEROC, d'obtenir des performances supérieures à la moyenne du département.

Au cours de cette année 2012, le SEROC a également fixé les orientations pour faire face aux évolutions réglementaires et doter son territoire d'équipements indispensables à l'élimination des déchets qu'il produit.

Certes, la conjoncture économique semble peu favorable aux engagements à long terme. Cependant l'esprit de responsabilité implique que ces investissements soient réalisés sans retard au risque d'accentuer les difficultés.

Pour conclure, j'adresse mes remerciements aux élus qui, chacun avec leur manière et leurs moyens relaient nos informations et collaborent ainsi à la réussite de tous.

Bonne lecture.

Monsieur Fontaine,
Président du SEROC.

LE SEROC ET SES 9 ADHÉRENTS

Chargé du traitement des déchets, le SEROC regroupe 9 adhérents soit 248 communes pour le bénéfice de 148 832 habitants (source Insee 2007). Recycler les emballages, valoriser les fractions fermentescibles et combustibles, éliminer la fraction ultime des déchets ménagers, promouvoir la réduction de déchets produits à la source sont devenus aujourd'hui les missions essentielles de notre collectivité.

La valorisation...

...des emballages

Les produits collectés dans les sacs jaunes ou colonnes des points recyclages sont dirigés vers des prestataires de tri (GDE ou BACER) pour être triés par matière, conditionnés en balle et dirigés vers des usines de transformation.

...des déchets de déchèteries

12 déchèteries en réseau collectent les déchets qui en raison de leur nature, leur volume ou toxicité, ne peuvent être ramassés par le service collecte (encombrants, gravats, déchets dangereux des ménages, déchets verts, amiante). Ces déchets sont dirigés vers des unités de valorisation (ferraille, carton, déchets verts, bois, DEEE, DDM) ou des centres d' enfouissement (encombrants, gravats) .

...des déchets ménagers résiduels

Le contenu des bacs ou sacs à ordures ménagères collectés à domicile est dirigé vers des centres d'enfouissement technique.

...des déchets verts

Compostage industriel : Les tontes et branchages sont dirigés vers les plates-formes de compostage situées à Ryes, Formigny et Vire. Les déchets verts sont transformés en compost criblé et non criblé selon leur utilisation finale.

Compostage individuel : La distribution de composteur individuel permet aux habitants d'utiliser leurs épluchures de cuisine et de jardin pour créer un compost de qualité et réduire le volume des déchets ménagers enfouis.

La sensibilisation...

Informer, sensibiliser et convaincre telle est la mission du service communication qui doit aller au contact de l'ensemble de la population pour promouvoir les gestes indispensables à la réalisation des objectifs du Grenelle de l'environnement.

...pour réduire nos déchets

«Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas». Le SEROC en 2011 s'est engagé dans le programme local de prévention des déchets lancé au niveau national par l'ADEME dont l'objectif est de réduire la production de déchets.

LA CARTE DU TERRITOIRE

85 773 tonnes
de déchets traités en 2012 !

85 773 tonnes de déchets traités en 2012

14 949 tonnes de déchets recyclables
Evolution 2011/2012 : +2%
100,4 kg/an/habitant

36 012 tonnes de déchets issus des déchèteries
Evolution 2011/2012 : +4,2%
370,4 kg/an/habitant

34 812 tonnes de déchets ultimes
Evolution 2011/2012 :-3,26%
234 kg/an/habitant

SES REPRÉSENTANTS ÉLUS ET SES AGENTS

En application de l'article L. 2224-13 du code général des collectivités territoriales (CGCT), la compétence de collecte et traitement des déchets des ménages est confiée aux communes. Ces communes ont fait le choix de déléguer cette compétence aux communautés de communes ou au syndicat de collecte. Les structures ont conservé la collecte mais déléguent le traitement au SEROC. Au titre du syndicat mixte, le SEROC est administré par un comité syndical de 42 membres. Ces délégués ont élu un Président, 5 Vice-Présidents et les représentants du bureau syndical.

LE PRÉSIDENT

Marc FONTAINE
Président du SIDOM de Creully

LES VICE-PRÉSIDENTS

1-**Marie Madeleine THOMAS** Présidente du SMISMB	En charge des grands projets et travaux
2-**Christian HAURET** Président du SMPB	En charge du tri sélectif
3-**Jean Pierre ONUFRYK** Président du SIRTOM d'Isigny Trévières	En charge des déchets ultimes
4-**Roland BERAS** Président de la commission déchets de la CdC de Vire	En charge du transport et compostage industriel
5-**Jean Pierre CHEVALIER** Délégué du SMISMB	En charge des déchèteries

Nouveau Président : M. Fontaine
Nouvelle 1er Vice-Présidente : Mme Thomas

Ses agents

Fin 2012, le SEROC comptait 44 agents répartis dans 4 services :

Service financier et administratif en charge de la gestion des ressources humaines, de la gestion financière, du secrétariat et de l'entretien du siège administratif.

Service déchets ultimes, tri sélectif, anciennes décharges et compostage individuel en charge du transfert et traitement des déchets ultimes et des recyclables, de la mise en œuvre du compostage.

Service déchèteries, transport, et compostage industriel en charge de la gestion des déchèteries, de l'organisation du transport, du traitement des déchets verts, de l'entretien des sites

Service communication en charge des animations de sensibilisation au tri et à la prévention des déchets, de la communication externe sur l'ensemble du territoire.

Une chargée de mission pour la mise en œuvre du **programme local de prévention des déchets.**

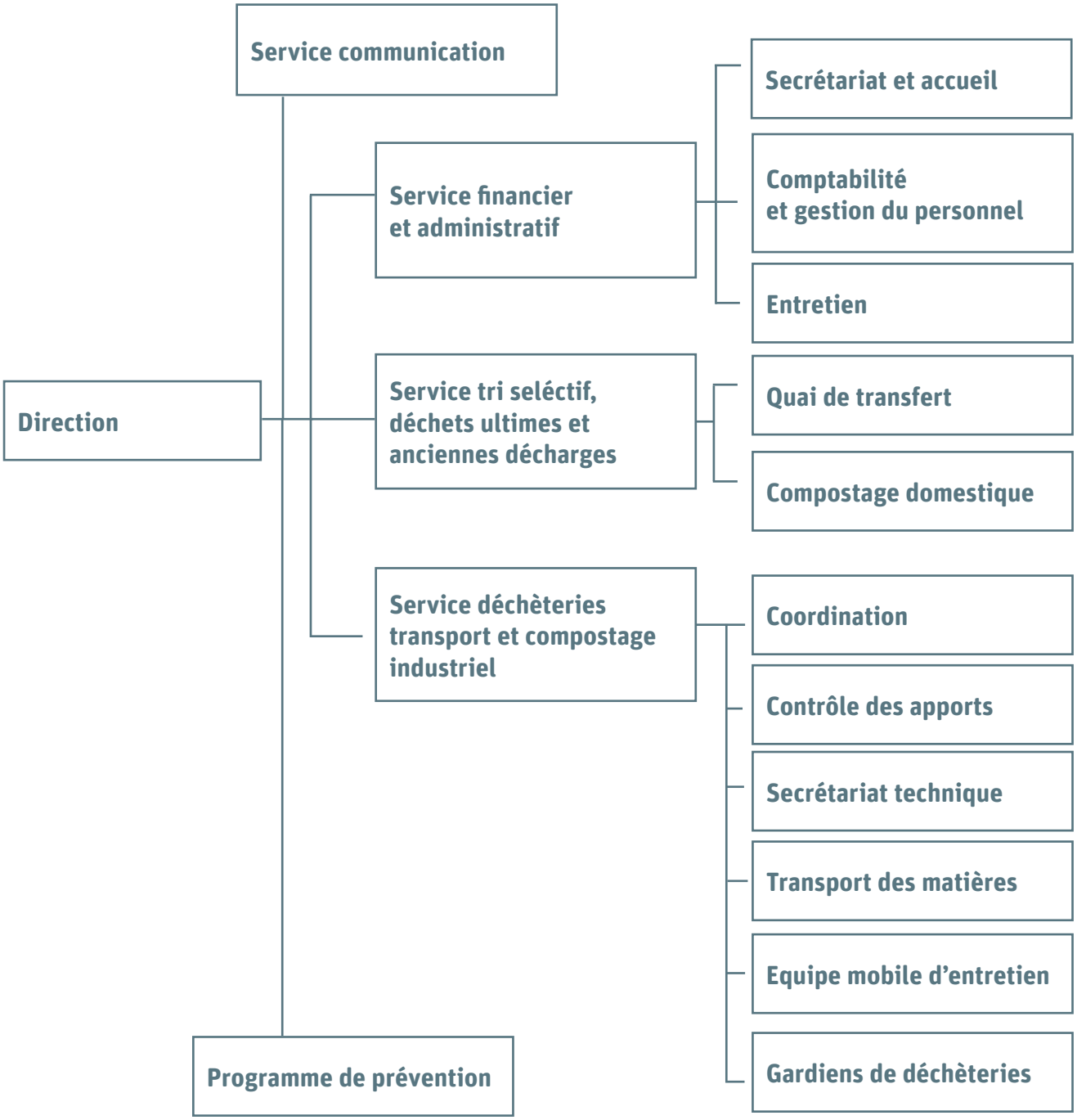

LES INDICATEURS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

TROIS OBJECTIFS À ATTEINDRE !

Initiées en 2007, les consultations du Grenelle de l'Environnement ont abouti à la publication de deux lois, appelées Grenelle 1 et Grenelle 2.
Les conséquences et objectifs qualitatifs fixés par ces lois pour le Syndicat sont les suivantes :
- diminution de 7% de la production des ordures ménagères et assimilés sur 5 ans,
- réduction de l'enfouissement de 15% de nos déchets,
- amélioration du taux de recyclage de nos emballages à 75%.

La production d'ordures ménagères et assimilés

	2011	2012	2011/2012	*Rappel 2010/2011*
SIROM de Port	3 036,41	2 903,66	-4,4%	*2,3%*
SMISMB	14 197,29	14 128,86	-0,5%	*0,8%*
SIDOM de Creully	6 338,73	6 152,08	-2,9%	*0,3%*
SIRTOM Isigny Trévières	4 257,72	4 237,53	-0,5%	*-0,5%*
CdC Bessin Seulles et Mer	5 830,00	5 728,34	-1,7%	*0,6%*
CdC de Vire	5 986,42	5 838,80	-2,5%	*0,4%*
CdC de Le Bény Bocage	2 175,20	2 148,30	-1,2%	*1,4%*
CdC Intercom Séverine	1 864,97	1 798,44	-3,6%	*-1,2%*
SM Pré-Bocage	6 941,78	6 824,45	-1,7%	*1,8%*
SEROC	50 628,52	49 760,47	-1,7%	*0,7%*

D'ici 2015, le SEROC doit diminuer de 7% la production des Ordures Ménagères et Assimilées (OMA). Les actions menées dans le cadre du Prgramme Local de Prévention devraient permettre d'atteindre l'objectif fixé à -7% en 2015.
En 2012 , la production des OMA a baissé de 1.7% en 2012 alors qu'elle avait augmenté de 0.75% en 2011.La baisse des ordures ménagères résiduelles n'est pas compensée par la hausse du tri sélectif. Par conséquent, en 2012, la production globale des ordures ménagères et assimilées a baissé de 1,7%.

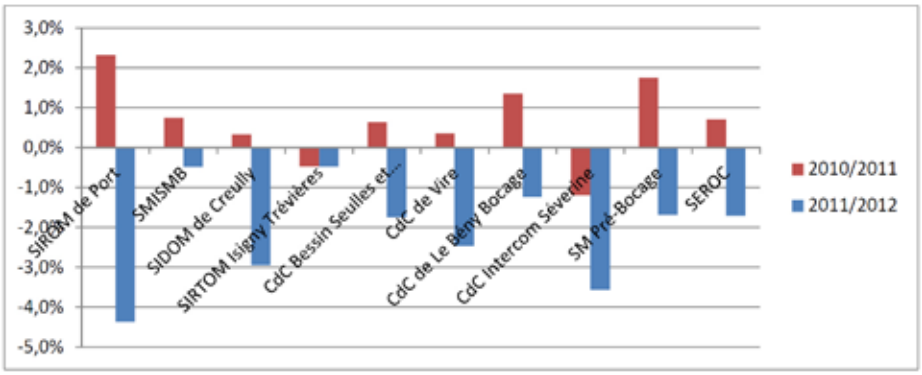

La réduction de l'enfouissement

	2009	2010	2011	2012
Refus	545	1 240	1 226	1 130
Déchets ultimes	37 279	35 885	35 983	34 812
Tout-venant	6 835	7 225	8 451	7 312
Tout-venant porte à porte	198	178	154	130
DASRI	1,8	1,8	2,4	3,3
TOTAL	**44 859**	**44 530**	**45 817**	**43 387**
Evolution 2011/2012 (en tonnes)		**-329**	**1 286**	**-2 430**

Pourr atteindre l'objectif de réduction de 15%, seules 38 130 tonnes auraient dû être enfouies. Contrairement à 2011, la baisse de la production de déchets est importante et généralisée sur l'ensemble du territoire mais pas suffisante pour atteindre l'objectif.

En 2012, le SEROC a diminué de 1,7% sa production d'ordures ménagères et assimilés !

Même s'il n'existe pas de pénalité réglementaire, il existe des pénalités fiscales par le biais de la TGAP (Taxe Générale des Activités Polluantes) sur l'enfouissement et l'incinération qui s'élève en 2012 à 15€/tonne enfouie.

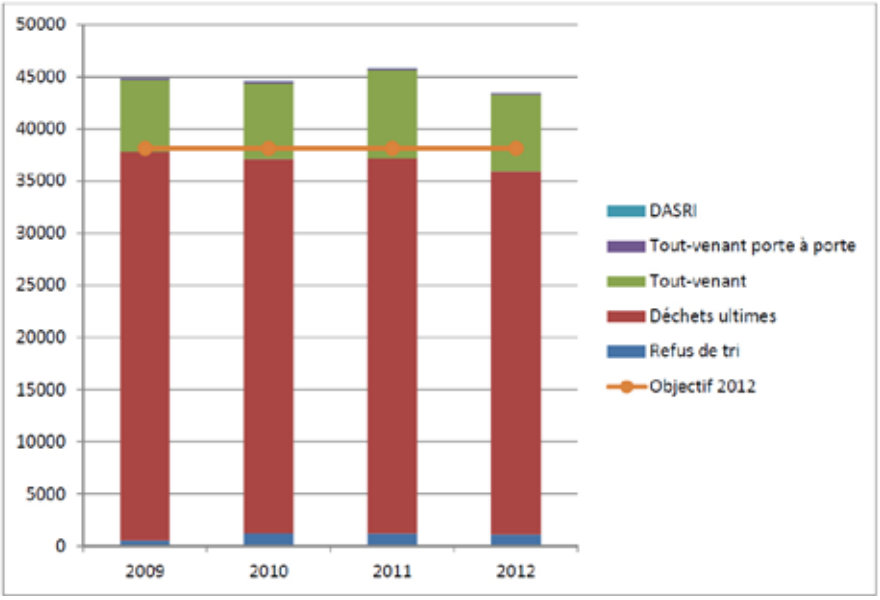

La valorisation des emballages

L'objectif du Grenelle prévoit la valorisation des emballages à hauteur de 75%. Pour rappel cet indicateur permet de mesurer l'efficacité des actions menées sur la collecte sélective et sur la diminution de la production des ordures ménagères résiduelles. Plus ce taux est élevé, plus les recyclables sont triés et/ou moins les ordures ménagères sont produites.

Taux de détournement	2011	2012
SIROM de Port	30%	30%
SMISMB	33%	34%
SIDOM de Creully	28%	31%
SIRTOM Isigny Trévières	26%	27%
CdC Bessin Seulles et Mer	17%	19%
CdC de Vire	32%	33%
CdC de Le Bény Bocage	30%	30%
CdC Intercom Séverine	31%	31%
SM Pré-Bocage	30%	30%
SEROC	29%	30%

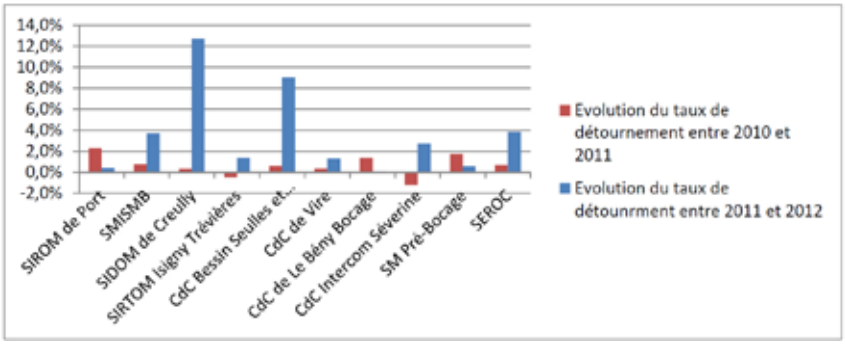

Les plus fortes évolutions concernent le SIDOM de Creully, la Communauté de Communes Bessin Seulles et Mer. Ces résultats sont la combinaison de l'augmentation des tonnages des recyclables et de la baisse des ordures ménagères. Pour le reste du territoire, l'évolution correspond à une baisse des ordures ménagères.
Globalement, le taux de détournement ou taux de captage augmente de 1 point entre 2011 et 2012 et atteint 30% pour un objectif fixé à 32%. Le taux de valorisation a progessé en 2012 et s'élève à 70.5%.

RÉDUIRE EN 8 ACTIONS : C'EST POSSIBLE !

Le SEROC a signé un Contrat de performance avec l'ADEME en décembre 2010 pour mettre en œuvre un Programme local de Prévention des déchets afin de remplir l'objectif prioritaire du Grenelle de l'Environnement c'est-à-dire la réduction de 7% de la production des Ordures Ménagères et Assimilées sur 5 ans.

(OMA = Ordures ménagères et sélectif)

Bilan 2012 des actions

Le Programme local de Prévention des déchets se compose de huit actions opérationnelles, déployées sur le territoire. Bien que les aléas du terrain façonnent la programmation initiale des actions, le bilan en terme de réduction de tonnage est positif depuis 2011. Au-delà de l'approche quantitative, ce sont les retours des acteurs et des partenaires qui encouragent la poursuite et le développement des actions (Ex : 120 articles de presse en 2012).

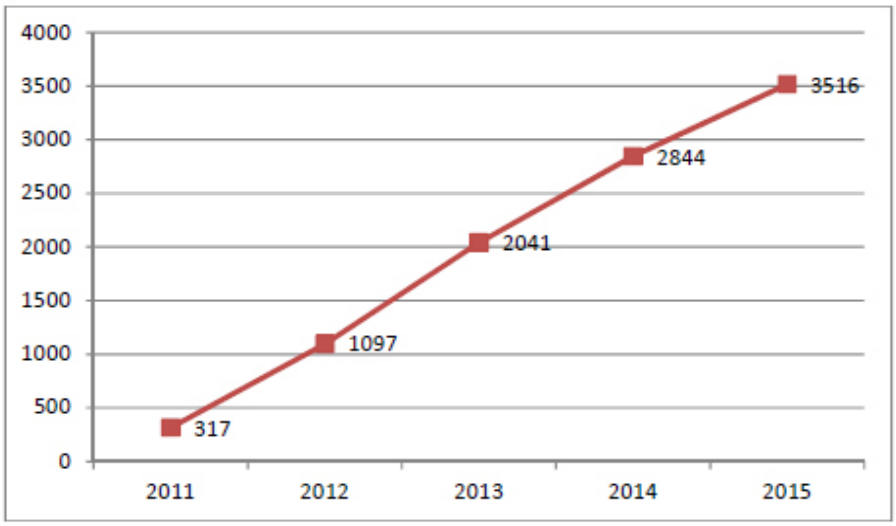

L'enjeu est de créer un projet de territoire où chaque acteur (élus, associations, professionnels...) peut être accompagné dans sa volonté de réduire la production de déchets.

Le Programme Local de Prévention (PLP) des déchets présente huit actions opérationnelles.

1- Accompagner les professionnels à la réduction des déchets, sur demande des collectivités

Le SEROC propose d'informer et de former les professionnels (notamment les artisans/commerçants) aux gestes de tri et à la réduction des déchets. Le SEROC travaille cette action en collaboration étroite avec les collectivités adhérentes, en charge de la collecte des déchets.

Résultat 2010-2012 : - 218 tonnes
Objectif 2015 : - 938 tonnes

2- Promotion du compostage

Elle est efficace depuis 2004 en terme individuel. Dans le cadre du Programme local de prévention des déchets, les projets de compostage collectif ose sont multipliés.

Action phare en 2012 : le compostage collectif : des structures engagées (*10 cantines de collèges et lycées, 5 restaurants d'établissements publics, 2 cimetières, 1 gendarmerie, 1 restaurant étoilé et 4 pieds d'immeuble).*

Résultat 2010-2012 : - 309 tonnes
Objectif 2015 : - 863 tonnes

3-Développement du réemploi, de la réparation et du don

Cette action est portée par les associations caritatives du territoire. Le SEROC encourage et accompagne les opérations de récupération auprès des particuliers grâce à la mise en place de bennes spécifiques au sein des déchèteries, et de conteneurs de récupération des textiles, linges et chaussures dans les communes.

Résultat 2010-2012 : - 163 tonnes
Objectif 2015 : - 406 tonnes

1 052 tonnes économisées sur un programme de 3 516 tonnes !

4-Réduction des prospectus publicitaires et des annuaires distribués

Une opération efficiente puisqu'elle a dépassé en 2 ans, son objectif final de réduction des déchets et ce, à moyens constants. La diffusion des autocollants « Stop-Pub » a connu une large mobilisation de la part des communes. En effet, au-delà des distributions auprès des particuliers lors d'animations notamment, les élus ont multiplié les demandes auprès du SEROC pour mettre à disposition ou diffuser eux-mêmes les Stop-Pub.

Résultat 2010-2012 : - 222 tonnes
Objectif 2015 : - 181 tonnes

5-Sensibilisation des publics à la réduction des déchets à la source

La sensibilisation est centrale pour le Programme local de prévention des déchets. Il s'agit des actions de communication à destination du grand public sur des thémes comme : « Comment faire des économies et agir pour l'environnement ? » mais également, des publics ciblés tels que les élus, les scolaires avec l'organisation de vidéo-débats destinés dans un premier temps aux collégiens. Ces opérations permettent d'informer et de former à la réduction des déchets. Le service communication du SEROC, fort de 6 agents avec les ambassadeurs de tri, est mobilisé sur cette mission à travers des temps forts (Cf. Semaine Européenne de la Réduction des Déchets), des temps partagés avec une participation au Festival nature par exemple ou encore des évènements créés par lui-même telle que l'animation « Troc tes trucs » ou le réaménagement du Parc éco-éducatif. Le plan de communication intègre largement la prévention tout en tenant un positionnement transversal au regard de l'ensemble des actions du PLP.

Résultat 2010-2012 : - 188 tonnes
Objectif 2015 : - 542 tonnes

6-Promotion des couches lavables

C'est une action emblématique ayant un fort potentiel de réduction des déchets. Depuis 2 ans, le SEROC travaille en étroite collaboration avec le CREPAN (Comité Régional d'Etude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature) afin de mutualiser les moyens humains et techniques du territoire et mettre en œuvre deux projets ambitieux dès 2013 :

- Système gratuit de prêt de couches lavables durant un mois aux familles du territoire.
- Accompagnement des structures collectives d'accueil à l'utilisation des couches lavables.

Résultat 2010-2012 : - 1 tonne
Objectif 2015 : - 87 tonnes

7-Promotion des éco-évènements

Une opération difficile pour le SEROC. En effet, elle engage une préparation de l'évènement avec les organisateurs pour mettre en place une gestion optimale des déchets et réduire sa production en amont. Aussi, le SEROC travaille cette action avec les communes qui disposent de services culturels, de salles des fêtes ou mettent en place des foires à tout afin d'élargir les opérations éco-citoyennes sur le territoire.

Résultat 2010-2012 : - 1 tonne
Objectif 2015 : - 19 tonnes

8-L'exemplarité des collectivités et des administrations.

Enfin, la dernière action du Programme Local de Prévention des déchets, l'action 8 n'en demeure pas moins primordiale. Elle est menée d'une part, en interne par les démarches des agents du SEROC et d'autre part, auprès des administrations et des collectivités du territoire qui souhaitent s'investir et signer une Charte d'engagement.

Résultat 2010-2012 : - 114 tonnes
Objectif 2015 : - 480 tonnes

UN SERVICE A VOTRE SERVICE

En partenariat avec les adhérents, le SEROC établit un plan de communication annuel. Ce plan decliné en actions vise à atteindre les trois objectifs du Grenelle de l'Environnement qui sont la réduction des déchets, l'amélioration du tri et la diminution de l'enfouissement.
La communication ciblée selon les publics se veut informative, pédagogique et de proximité.
L'objectif étant de modifier les comportements de façon durable.

ZOOM sur les collèges

Jusque là peu sollicités, les collègiens sont devenus en 2012 un public privilégié. En effet, grâce à de nouvelles animations comme les vidéos débat, le SEROC intervient désormais régulièrement dans les collèges. Nous construisons avec le personnel administratif, technique et les enseignants des projets pédagogiques visant le tri et la réduction des déchets.

Une communication de proximité

Pour informer, sensibiliser et convaincre, rien de tel que la communication orale. Au travers de nombreuses animations scolaires, des rencontres en porte à porte et des manifestaions auxquelles participe le SEROC, le service communication est en contact direct avec la population.

Le suivi de collecte

C'est une opération de terrain, concrète et efficace. Elle consiste à vérifier les sacs de déchets avant leur ramassage. Sur les sacs présentant des erreurs de tri, les ambassadeurs et les agents de collecte collent des autocollants refus de collecte. Le sac n'est donc pas ramassé et reste sur le trottoir. Ensuite les ambassadeurs vont à la rencontre des foyers concernés afin de leur expliquer les gestes de tri à adopter. Cette opération couplée à une opération de porte à porte classique a permis de coller 1 409 autocollants de refus et d'échanger en face à face avec 1 979 foyers.

Les animations scolaires

Les enfants sont un public privilègié du SEROC car ils constituent la génération de demain. Les animateurs sont très sollicités pour intervenir en milieu scolaires. Ainsi 162 animations ont été menées en 2012 et 4 050 enfants ont été sensibilisés.

Les réunions secrétaires de mairie

Parce que ce sont eux les premiers interpellés par les habitants, nous avons rencontré 42% des secrétaires de mairies de notre territoire. Nous avons échangé sur les enjeux du tri, les consignes mais également sur la réduction des déchets. Bien informés, ce sont des personnes relais indispensables auprès des habitants pour nos messages. Les animateurs en ont profité pour les inciter à trier et à réduire leurs déchets au sein de leur bureau.

Notre mission : sensibiliser à la réduction et au tri des déchets !

Les journées troc

Pour sensibiliser les habitants au fait de donner ou de réemployer les objets en bon état, le SEROC a organisé en 2012, la seconde édition des journées « troc tes trucs ». L'objectif étant que les usagers prennent le réflexe de déposer des objets dans les bennes solidaires plutôt que de les jeter systématiquement. Ces opérations ont eu un franc succès avec un total de 904 dons en 20 jours. L'opération «troc tes trucs» est reconduite en 2013 sur les déchéteries de Port en Bessin, Esquay sur Seulles, Creully, Courseulles sur Mer et de Fontenay le Pesnel.

Des supports adaptés

Pour compléter et appuyer notre communication orale, de nombreux supports de communication sont développés par le service.

-des articles dans divers bulletins (communaux, intercommunaux...)
-le magazine annuel : le SEROC infos
-des mémos tri
-des plaquettes ciblées (verre, gaspillage alimentaire...)
-des spots radio (1 spot différent par mois sur VFM)
-le site internet www.seroc-bayeux.fr
-des affiches thématiques (compostage, couches lavables...)
-des articles de presse : 135 en 2012

	Nombre de contacts	Evolution 2011/2012
Animations scolaires	4 050	30%
Animations sur les marchés, supermarchés...	1 314	-18%
Animations sur les déchèteries	1 673	100%
Foyers vus en porte à porte	1 312	-80%
Foyers vus suite à un refus de collecte	667	175%
Formations public relai	300	0%
Total	9 316	-7%

TRI SÉLECTIF
LE VERRE STAGNE

D'une manière générale, le tri sélectif est entré dans les habitudes des français.
Sur le territoire du SEROC, les collectes sélectives sont traitées en deux flux bien distincts : le verre et les emballages.
Les verres sont collectés en apport volontaire uniquement c'est à dire que les usagers doivent les déposer dans les colonnes de tri.
Les papiers et emballages sont collectés soit en apport volontaire soit en porte à porte selon les territoires.

Grâce aux gestes de tri des usagers, le SEROC a valorisé en 2012, 14 949 tonnes de déchets recyclables soit 100.4 kg/an/habt, en croissance de 2%.

Le verre

6 511.9 tonnes de verre ont été collectés, soit 21 tonnes de plus qu'en 2011.

Les tonnages

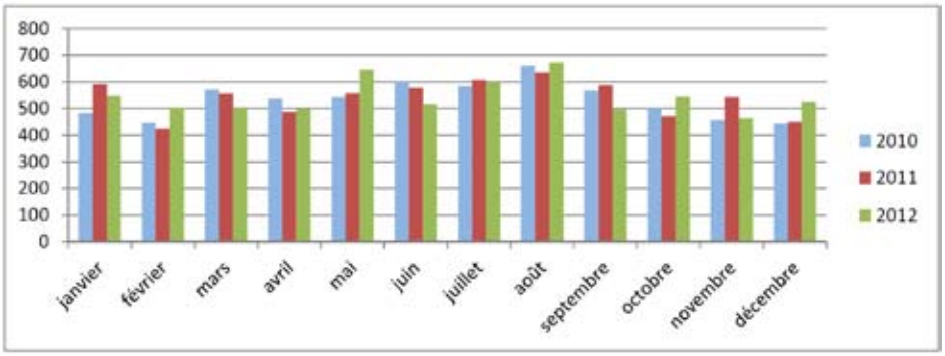

Les tonnages par adhérent

	2011	2012	Ratio (kg/an/hab)	Evolution
SIROM de Port	482,2	497,0	75,7	3,1%
SMISMB	1 869,3	1 877,3	44,6	0,4%
SIDOM de Creully	676,4	755,2	36,2	11,7%
SIRTOM Isigny Trévières	589,2	618,9	57,4	5,0%
CdC Bessin Seulles et Mer	562,4	533,4	57,8	-5,2%
CdC de Vire	766,7	702,3	36,2	-8,4%
CdC de Le Bény Bocage	302,8	307,3	37,4	1,5%
CdC Intercom Séverine	298,4	288,7	39,4	-3,2%
SM Pré-Bocage	943,3	931,8	38,2	-1,2%
SEROC	6 490,6	6 511,9	43,8	0,3%

Les tonnages et ratio par adhérent

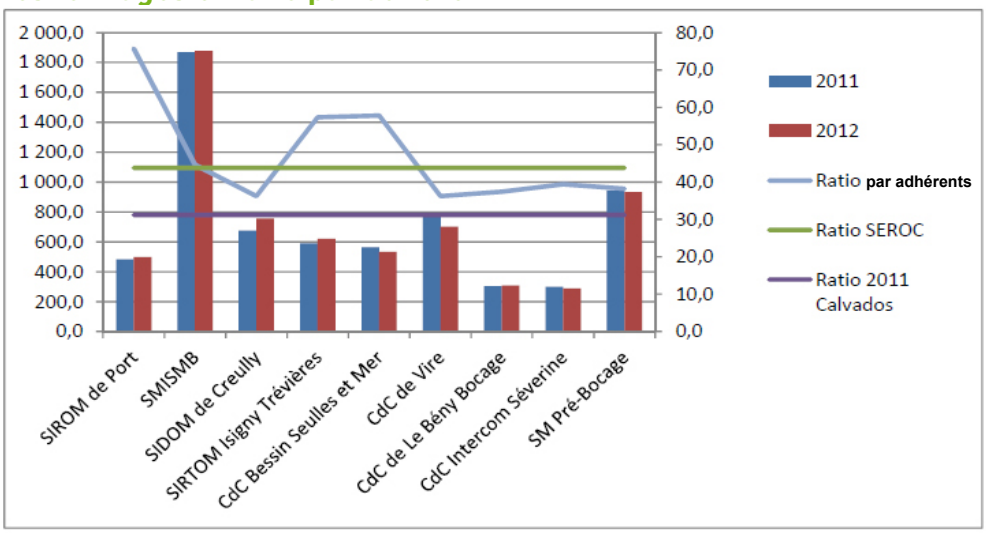

6511 tonnes de verre ont été collectés soit 44 kg/an/habt.

Le SIDOM de Creully a connu une forte augmentation (+4.2kg/an/habt) grâce à l'opération de suivi de collecte réalisée en fin d'année 2011 et début 2012.

Le ratio de collecte du SEROC a faiblement évolué, et s'approche de 44 kg/an/hab. Il reste supérieur à la moyenne du département du Calvados (31.4kg/an/hab et à la moyenne nationale (en 2009 : 29.1 kg/an/hab). Les secteurs littoraux sont au-delà de la moyenne à cause de l'impact touristique, les secteurs ruraux et péri-urbains se situent en dessous de la moyenne du SEROC.

Le traitement et la valorisation

Sur chaque site de stockage, un tri grossier est réalisé pour retirer les refus. Ces refus sont principalement des bouteilles plastiques.

En 2012, les actions comme le suivi de collecte ont permis de sensibiliser les usagers à la collecte du verre, le verre étant infiniment recyclables.
Enfin, des autocollants «verre uniquement» ont été apposés sur les colonnes d'apport volontaire installées sur les sites tourisitiques (camping...).

Le syndicat a créé sa propre plate-forme de stockage de verre sur le site de Vire. 702.26 tonnes ont été expédiées vers les unités de recyclage à partir de cette plate-forme.

Collecté puis stocké sur simple plate-forme, le verre est ensuite transporté vers les unités de recyclage.
Le verre redevient ensuite du verre à l'infini.

TRIÉS, LES EMBALLAGES SONT RECYCLÉS

Le monoflux

8 437 tonnes de monoflux ont été collectées et triées, en augmentation de 3,5% par rapport à 2011.
Cette croissance est liée aux actions menées sur le territoire (comme le suivi de collecte) mais aussi aux évolutions économiques (consommation des ménages).

Ces tonnages ont été collectés en apport volontaire et en porte à porte. Les résultats de certains adhérents (SIROM de Port en Bessin) diminuent fortement, en particulier notamment pour ce qui concerne le flux apport volontaire.

Par ailleurs, les tonnages des recyclables augmentent sur la Communauté de Communes de Vire grâce à la mise en place de la collecte en porte à porte sur certains bourgs.

Nouveautés 2012

La communauté de communes de Vire a mis en place en 2012 un service de collecte porte à porte des sacs jaunes. Cette nouvelle collecte concerne les bourgs de certaines communes de la Communauté de Communes de Vire.

Les tonnages

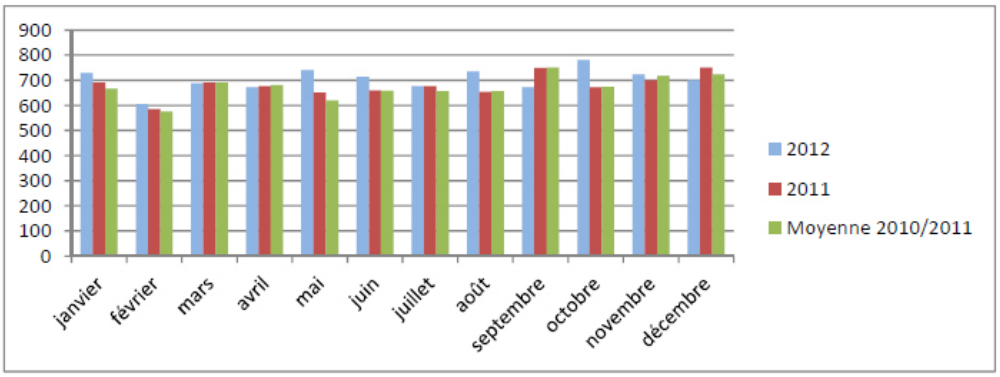

Les tonnages par adhérent

	2011	2012	Ratio	Evolution
SIROM de Port	422,7	372,0	56,7	-12,0%
SMISMB	2 751,7	2 893,6	68,8	5,2%
SIDOM de Creully	1 091,8	1 179,6	56,5	8,0%
SIRTOM Isigny Trévières	535,3	515,4	47,8	-3,7%
CdC Bessin Seulles et Mer	436,7	537,2	58,2	23,0%
CdC de Vire	1 173,2	1 214,8	62,7	3,5%
CdC de Le Bény Bocage	349,9	338,0	41,2	-3,4%
CdC Intercom Séverine	271,0	275,5	37,6	1,6%
SM Pré-Bocage	1 122,6	1 111,0	45,6	-1,0%
SEROC	**8 154,9**	**8 437,1**	**56,7**	**3,5%**

Les tonnages et ratio par adhérent

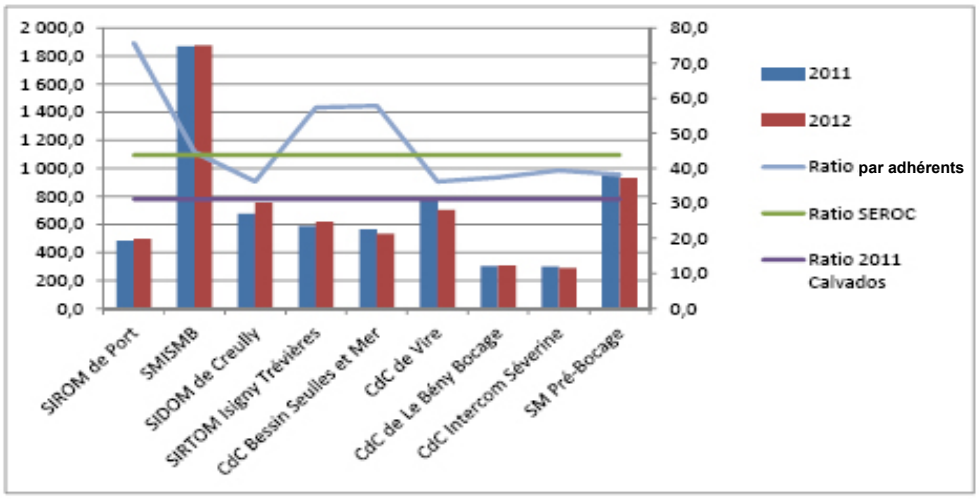

8 712 tonnes d'emballages collectés soit 57 kg/an/habt.

Valorisation des matériaux

	2011	2012	Evolution	Rattrapage GDE de 2011	Expédition sans rattrapage		Ratio par habitant
Le plastique	705	862	22%	137	725	3%	4,9
Les cartons	1 294	1 319	2%	0	1 319	2%	8,9
Les briques alimentaires	194	176	-9%	20	156	-19%	1,1
L'acier	325	499	54%	114	385	19%	2,6
L'aluminium	20.3	23,2	14%	3,6	19,4	-4%	0,1
Le papier	4486	4 319	-4%	0	4 319	-4%	29,0
Le gros de magasin	82.5	383	364%	0	383	364%	2,6
Les refus	1 226	1 130	-8%	0	1 130	-8%	7,6
	8 333	**8 712**	**5%**	**274,6**	**8 437**		

87% des emballages collectés ont été valorisés. Néanmoins, 1 123 tonnes soit 13% de refus de tri concernent des déchets non recyclables. Par ailleurs, en 2012, le prestataire Guy Dauphin Environnement a mis en place un nouveau suivi qui conduit à une répartition plus représentative des apports des collectivités en contrat. Ce nouvel outil a permis de déboucher sur une répartition des tonnages entre les tonnages des matériaux triés sortants, refus de tri et gros de magasin. Le SEROC s'est vu affecté un plus fort tonnage en gros de magasin au détriment des autres matériaux.
En 2012, 390 tonnes ont été comptabilisées en gros de magasins contre 136 tonnes en 2011.

En 2012, les refus de tri et le gros de magasin s'élèvent à 1 513 tonnes contre 1 308.5 tonnes en 2011, soit un accroissement de 15%.

Après une séparation des déchets au centre de tri, chaque matériau est transporté vers sa propre filière de valorisation.
Le papier redevient du papier.
Les bouteilles en plastique sont transformés en pull polaire.
Le métal est utilisé pour fabriquer des pièces pour les voitures.
Les briques alimentaires deviennent du papier essuie tout.
Le carton redevient du carton.
...rien ne se perd, tout se transforme !

DÉVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE COLLECTIF

Depuis 2004, le SEROC développe le compostage individuel.
En 2012, le SEROC a continué à équiper les foyers et a commencé à équiper 15 structures collectives comme les collèges, lycées, établissements sanitaires et cantines centrales.
Une expérimentation concernant l'installation de composteurs en pied d'immeuble a également été engagée sur 4 sites : Résidence des Jardins et Résidence des Côtins à Vire, Quatier Saint Jean à Bayeux et rue des Saut Cabris à Villers Bocage.
Un nouveau service de conseil auprés des foyers équipés a été mis en place afin d'améliorer la qualité du compostage.

Compostage individuel

Au cours de l'année 2012, le SEROC a procédé à la distribution de 699 composteurs pour un objectif de 500 composteurs. La campagne de communication diffusée dans les mairies, dans les déchèteries et dans la presse locale a incité les habitants à s'équiper.
Par territoire, la répartition est la suivante :

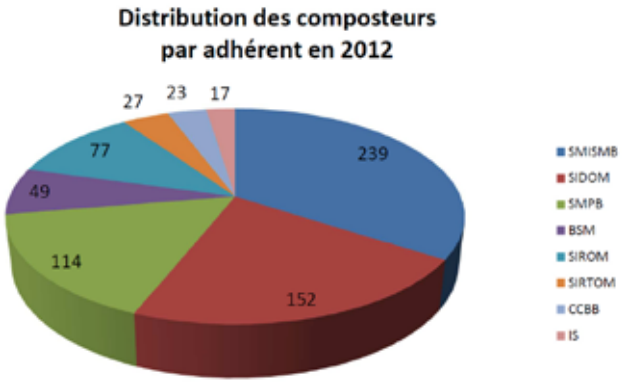

	Nombre de foyers sur le SEROC	2012 Composteurs distribués	Cumul Foyers équipés	Cumul Pourcentage de foyers équipés
SMISMB	17 837	239	1 501	8%
SIDOM de Creully	7 311	152	1 178	16%
CdC Bessin Seulles et Mer	4 060	49	391	10%
SIROM de Port en Bessin	2 645	77	467	17%
SIRTOM d'Isigny Trévières	4 547	27	353	8%
Intercom Severine	2 964	18	353	12%
CdC de Bény Bocage	3 262	23	626	19%
SMPB	9 159	114	966	10%
Total	**51 785**	**699**	**5 835**	**11%**

Des suivis «qualité» ont été réalisés auprès des foyers équipés en 2010 et 2011. Notre maître-composteur a rencontré 244 foyers à leur domicile afin d'évaluer les quantités détournées, de les conseiller sur la pratique du compostage mais également sur les consignes de tri. En cas d'impossibilité de rendez-vous, un entretien téléphonique a eu lieu pour 43 foyers.

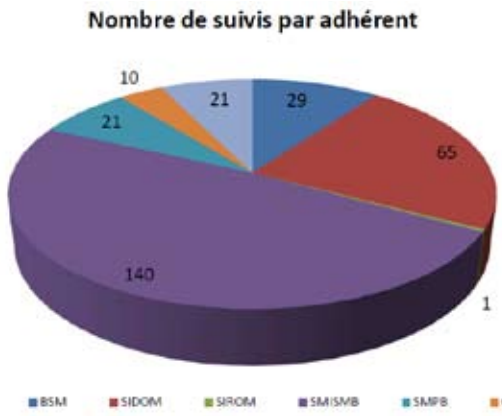

6 collèges, 2 écoles, 7 établissements et 4 pieds d'immeubles ont été équipés.

Compostage collectif
(rencontre, observation, formation, équipement, suivis)

Elément nouveau du programme de compostage, le compostage collectif est le terme utilisé pour toute démarche auprès des restaurations collectives : écoles, collèges, lycées, maisons de retraite, grands restaurants.

Le bilan est le suivant :

2 Ecoles élémentaires :

-St Paul-du-Vernay (100 repas par jour)
-Fontenay le pesnel (40 repas par jour)

6 Collèges :

-Le Molay Littry (250 repas par jour)
-Creully (370 repas par jour)
-Isigny-sur-Mer (300 repas par jour)
-Trévières (360 repas par jour)
-Caumont l'éventé (250 repas par jour)
-Institution St Jean Eudes Vire (200 repas par jour)

2 Cantines centrales :

-Cantine de Vaudeville (600 repas par jour), une collecte avec les déchets verts a été mise en place
-Cantine Argouges (200 repas par jour), une collaboration est en cours.

3 Etablissements sanitaires et sociaux :

-Maison de retraite de Caumont (70 résidents = 140 repas par jour)
-L' Association de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales de Bretteville l'orgueilleuse (90 repas par jour)
-L'Institut Médico-Educatif de St Vigor (apport pédagogique)

2 Restaurants & centres de vacances :

-Ferme de la Rançonnière à Crépon (entre 130 et 300 repas par jour)
-Centre de Vacances les Tourelles à Asnelles (entre 100 et 500 repas par jour)

Pour chaque établissement, la mise en place s'est faite de la façon suivante :

-Rencontre avec les responsables,
-Audit du fonctionnement de la cuisine
-Formation du personnel
-Mise en place du composteur
-Suivis et conseils à une fréquence déterminée.

Compostage en pied d'immeuble

Autre expérimentation du programme, le compostage en pied d'immeuble a mobilisé beaucoup d'énergie pour un résultat intéressant mais difficile à étendre sur le reste du territoire.

-Résidence des Cotins (44 foyers) à Vire dans le cadre d'une collecte pour faire du compostage sur plate-forme

-Expérimentation (échange convivial, inauguration, suivis) :

-Résidence des Jardins à Vire : 14 foyers impliqués sur 24
-Rue des Sauts Cabris : 11 foyers impliqués sur 24
-Quartier St jean : 21 foyers impliqués sur 51

De nombreux problèmes techniques ont du être résolus : mauvais tri des déchets, manque d'aération, fourniture en déchets secs (feuilles mortes, essuie-tout..).
Le SEROC a décidé de maintenir les expérimentations en cours et de développer de nouveaux projets sous certaines conditions (motivation des foyers, accord du propriétaire de l'immeuble,...) via la mise en place d'un guide composteur.

VALORISER LES DÉCHETS ULTIMES

Les déchets ultimes sont collectés par les adhérents puis livrés dans les Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND).
Le SEROC a traité en 2012, 34 811.5 tonnes.
Les déchets ultimes du Nord ont été enfouis sur le site d'Esquay sur Seulles de la société SEA pour 28 152.5 tonnes.
Ceux du Sud ont été enfouis sur le site d'Isigny le Buat de la société SNN pour 5 425 tonnes mais également sur le site de Cuves de la société les Champs Jouault pour 1 234 tonnes.

Nouveautés 2012

Pour répondre aux exigences du Grenelle de l'Environnement, le comité syndical du SEROC en date du 27 avril 2012 a décidé de construire dans les années à venir une unité de valorisation des ordures ménagères résiduelles par méthanisation.

Des travaux de maintenance préventive du compacteur du quai de transfert de Vire ont été réalisés : changement du vérin de compactage, vidange, changement de

Les tonnages

Les tonnages collectés ont varié fortement par rapport à 2011. Après une année 2011 en croissance, 2012 s'est traduit par une tendance baissière s'accentuant au fil des mois. L'économie constitue 1 171 tonnes et représente une baisse de 3.3%.

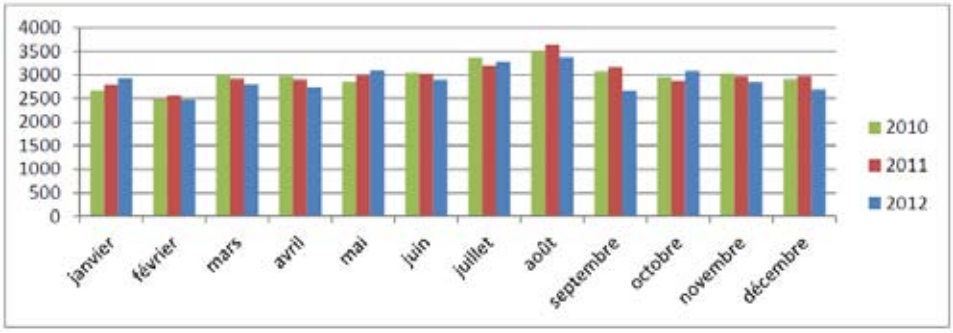

Les mois de janvier, mai et octobre présentent une hausse par rapport aux deux années précédentes. Le reste de l'année les tonnages collectés sont inférieurs à 2011 et 2010.

Les tonnages par adhérent

	2011	2012	Ratio	Evolution	Actions menées
SIROM de Port	2 131,58	2 034,72	310	-4,54%	Action sur la collecte du verre
SMISMB	9 576,24	9 357,90	222	-2,28%	Suivi de collecte en fin d'année
SIDOM de Creully	4 570,52	4 217,28	202	-7,73%	Suivi de collecte fin 2011 et début 2012
SIRTOM Isigny Trévières	3 133,22	3 103,16	288	-0,96%	Communication porte à porte
CdC Bessin Seulles et Mer	4 830,90	4 657,74	505	-3,58%	Sensibilisation des rippeurs et des gros producteurs
CdC de Vire	4 046,58	3 921,74	202	-3,09%	Nouvelles collecte porte à porte sur le monoflux
CdC de Le Bény Bocage	1 522,44	1 503,04	183	-1,27%	Suivi de collecte fin 2012
CdC Intercom Séverine	1 295,58	1 234,28	168	-4,73%	Communication porte à porte
SM Pré-Bocage	4 875,90	4 781,64	196	-1,93%	Communication en porte à porte
SEROC	35 982,96	34 811,50	234	-3,26%	

Les résultats obtenus par secteur sont à correler avec les actions de sensibilisation et les opérations de suivi de collecte mises en oeuvre au cours de l'année 2012.
Au-delà des actions menées, des phénomènes extérieurs ont eu un impact sur les évolutions des tonnages : baisse de l'activité économique, activité touristique...
Le gain en terme de collecte des ordures ménagères résiduelles est de 8 kg/hab/an en 2012.

En 2012, chaque habitant sur le territoire du SEROC a produit 234 kg d'ordures ménagères.

Les tonnages et ratio par adhérent

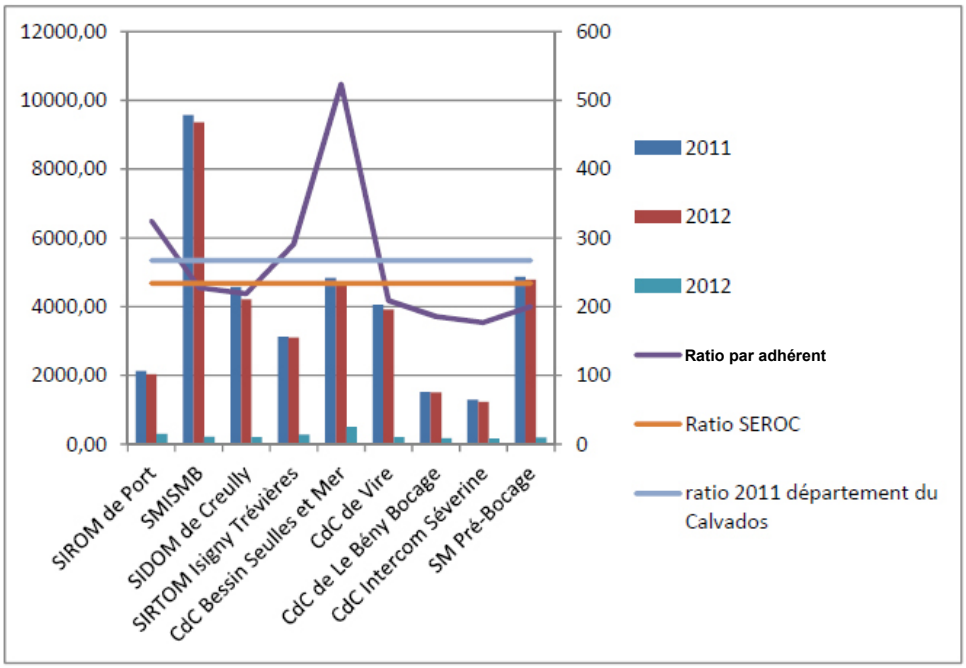

Hormis les secteurs littoraux, le ratio de 234 kg/hab/an est inférieur à la moyenne départementale(267,2 kg/an/habt), ainsi qu'à la moyenne nationale 2009 (298 kg/hab/an).

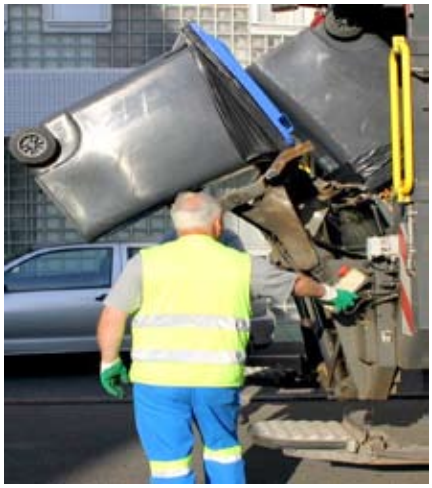

Les encombrants collectés en porte à porte

Certaines collectivités collectent les encombrants en porte à porte soit dans le cadre d' actions sociales (comptabilisés en déchèterie) soit dans le cadre d'une collecte en porte à porte.
En 2012, 130.18 tonnes d'encombrants ont été collectées sur la communauté de communes Bessin Seulles et Mer.

Les Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI)

Suite à l'évolution de la réglementation de la gestion des DASRI, le SEROC après avoir pris contact avec l'Agence Régionale de Santé, a décidé de maintenir le service de collecte mis en place en 2009.
Auprès des 39 pharmacies participant à l'opération, 2 772 kg de DASRI ont été collectés (+17% par rapport à 2011).
4 300 boîtes ont été distribuées aux habitants (+11% par rapport à 2011).

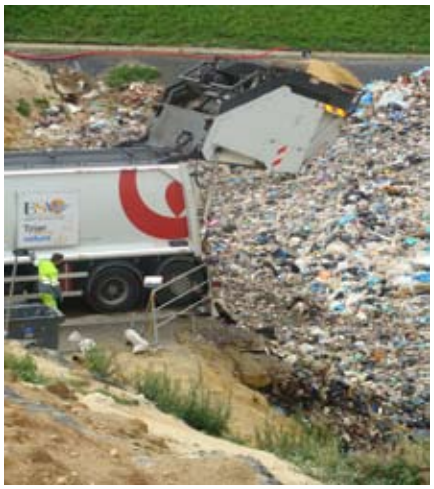

UN RÉSEAU DE 12 DÉCHÈTERIES

Le périmètre du SEROC compte 16 déchèteries dont 12 exploitées par le SEROC .
Les déchèteries constituent un maillon essentiel pour la collecte et le tri des déchets ménagers. La gestion informatisés de l'accès aux déchèteries et des tonnages collectés permet un contrôle des apports et une facturation exhaustive des professionnels.
De nombreux types de déchets sont collectés sur les déchèteries avant d'être transférés vers les équipements de traitement et de valorisation.
Le SEROC se prépare à la mise en place d'une nouvelle filière concernant la collecte, le traitement et la valorisation des déchets de l'ameublement.

La fréquentation

271 419 passages en 2012 contre 270 961 passages en 2011, soit une augmentation de 0.2 %

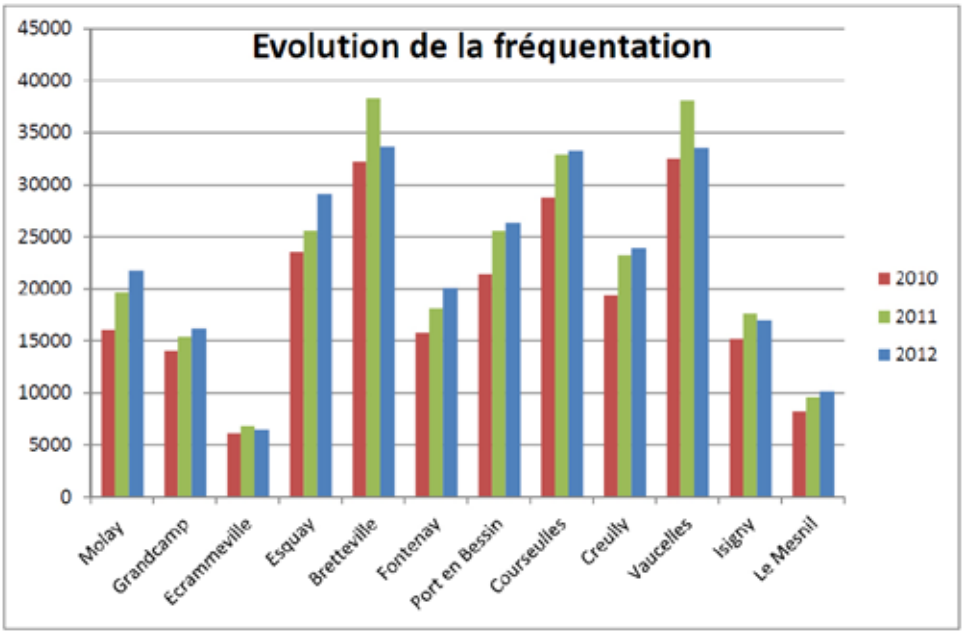

La fréquentation des déchèteries est en constante augmentation. Cependant, en 2012, la progression a été limitée à 0.2% à cause de la fermeture des déchèteries de Vaucelles et Bretteville l'orgueilleuse sur les deux derniers mois de l'année. Les usagers fréquentant ces deux déchèteries ont pour certains d'entre eux stocké leurs déchets dans l'attente de leur réouverture ou fréquenté les déchèteries avoisinantes comme Esquay sur Seulles, Port en Bessin, Fontenay le Pesnel et Creully.

Les tonnages

Les déchets collectés en déchèteries sont diversifiés et en constante augmentation pour la plupart d'entre eux.
En 2012, le SEROC s'est vu confié 36 012 tonnes de déchets contre 34 548 tonnes en 2011, soit une augmentation de + 4.2%.
Les déchets verts, tontes et branchages représentent 45%, les gravats 22.3% et le tout venant 16%.
Au global, l'ensemble des déchets collectés en déchèterie ou apportés directement par les adhérents ou communes sur les sites de transfert sont répartis comme suit :

	2010	2011	2012	2012-2011
Ferraille	1 443,2	1 308,5	1 278,9	-2,3%
Tout Venant	4 911,2	5 386,5	5 772,7	7,2%
Bois	2 454,1	2 592,7	2 723,8	5,1%
Gravats	7 122,8	7 812,9	8 029,4	2,8%
Cartons	799,2	776,3	825,1	6,3%
Déchets verts	4 817,1	5 758,1	6 196,7	7,6%
Mélange	2 159,5	2 642,3	2 677,8	1,3%
Branchages	5 575,5	7 055,8	7351,7	4,2%
Global DV	12 552,1	15 456,2	16 226,2	5,0%
DMS	145,2	183,9	172,5	-6,2%
Batteries	16,0	5,1	3,7	-27,5%
Vidange	40,2	45,2	41,9	-7,3%
Friture	9,1	8,6	5,4	-37,2%
Piles	8,0	9,3	10,8	16,1%
Emmaus	43,2	45,2	29,9	-33,8%
Amiante	22,0	32,6	27,2	-16,6%
D3E	892,7	884,4	864,1	-2,3%
TOTAL	30 459,0	34 547,4	36 011,6	4,2%

Nouveautés 2012

Pour développer la valorisation des déchets et réduire les tonnages destinés à l'enfouissement 3 containers «textiles» ont été installés sur 3 déchèteries : le Molay littry, Fontenay le Pesnel et Esquay sur seulles.

Fréquentation (0,29%) et tonnages (4,29%) des déchèteries toujours en augmentation !

Les tonnages par déchèterie

Les évolutions de tonnages par déchèterie sont en corrélation avec les évolutions de fréquentation.

Toutes les déchèteries ont connu une augmentation des tonnages, en particulier celles de Esquay sur seulles et Port en Bessin à cause de la fermeture de la déchèterie de Vaucelles, celles de Creully, Fontenay le Pesnel et dans une moindre mesure Courseulles sur mer à cause de la fermeture de la déchèterie de Bretteville l'Orgueilleuse.
La déchèterie du Molay Littry connaît une augmentation importante de la fréquentation et des tonnages depuis le 1er janvier 2010 date à laquelle la collecte en porte à porte des recyclables a été mise en place avec une communication sur la gestion des déchets.

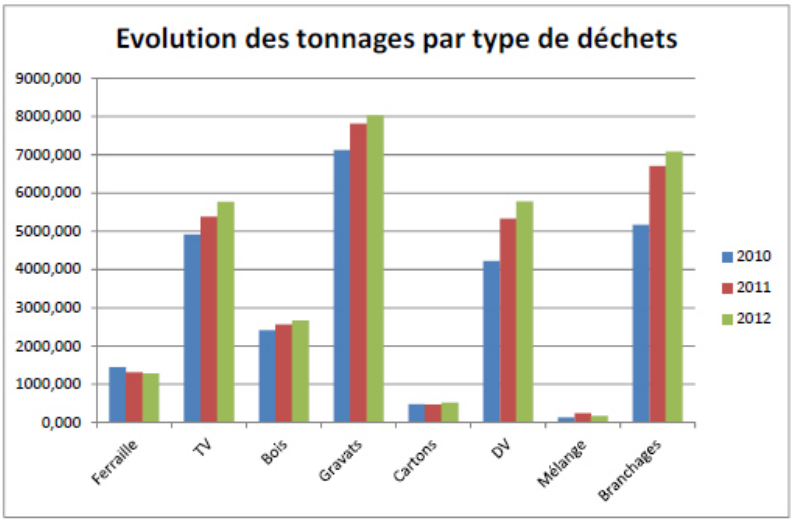

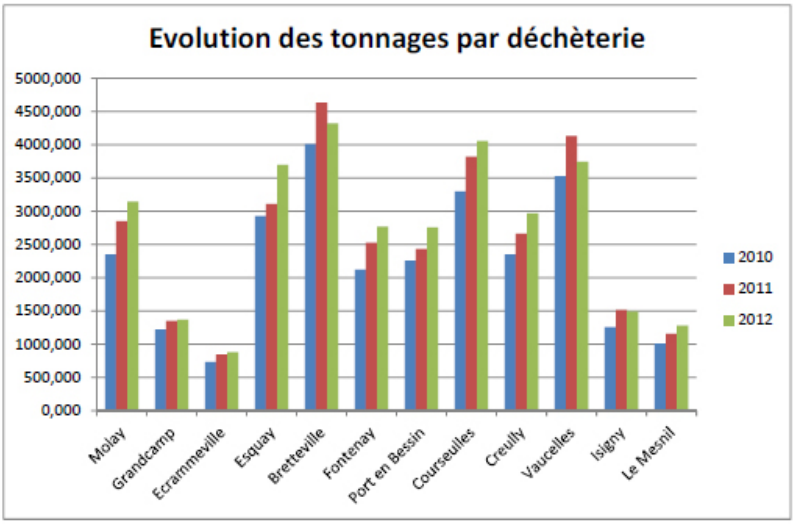

Les tonnages par adhérent

Les usagers du territoire ont des comportements différents. Les usagers de la Communauté de communes de Bessin Seules et Mer et du SIROM de Port en Bessin apportent un tonnage important à chaque passage et connaissent les plus forts ratios par habitant, soit plus de 540 kg/hab/an. La communauté de communes de Bessin Seulles et Mer est pénalisée par le fort taux de résidences secondaires tandis que le SIROM de Port en Bessin a un fort impact dû à la fréquentation importante de professionnels, renforcé en 2012 par les professionnels de la déchèterie de Vaucelles durant sa période de fermeture.
Les usagers de l'Intercom Séverine ont le taux de fréquentation le plus faible avec des apports au dessus de la moyenne du SEROC et présentent ainsi le plus faible ratio à l'habitant soit 194,1 kg/hab/an.

	Tonnages	Part relative des apports	Population	Ratio à l'habitant (kg)	Fréquentation	Apports par passage	Part relative de la fréquentation
SMISMB	13 891	38,72%	42 089	330,0	104 494	132,9	38,50%
SIROM de Port en Bessin	3 666	10,22%	6 561	558,8	26 363	139,1	9,71%
SIRTOM d'Isigny Trévières	3 795	10,58%	10 789	351,7	39 596	95,8	14,59%
SIDOM de Creully	8 112	22,61%	20 866	388,8	57 564	140,9	21,21%
BSM	4 988	13,90%	9 232	540,3	33 250	150,0	12,25%
Intercom Séverine	1 422	3,96%	7 326	194,1	10 152	140,1	3,74%
Total	**35 874**		**96 863**	**370,4**	**271 419**	**132,2**	

Les tonnages par usagers

	2011		2012	
	Tonnes	%	Tonnes	%
Professionnels	1 905	5,51%	1 821	5,06%
Services techniques communaux	1 231	3,56%	1 216	3,38%
Porte à porte	2 769	8,01%	2 828	7,85%
Particuliers	28 643	82,91%	30 147	83,71%
Total	**34 548**	**100,00%**	**36 012**	**100,00%**

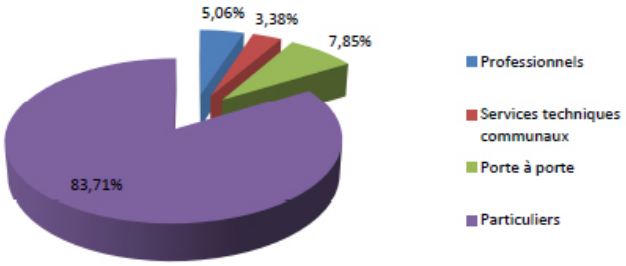

DÉCHÈTERIES : VALORISER LES DÉCHETS

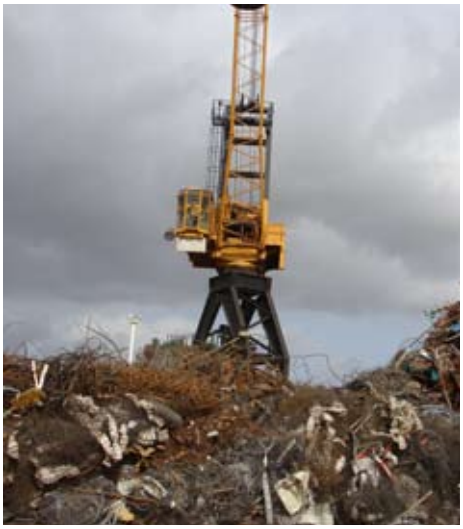

Les déchets éliminés

5 772 tonnes de tout venant en 2012 contre 5 386.5 tonnes en 2011, 8 039 tonnes de gravats en 2012 contre 5 386.5 en 2011 ont été enfouis.
Depuis plusieurs années, cette catégorie de déchets est en augmentation. En 2012, l'augmentation est de +7.2 % pour le tout venant, de +2.8% pour les gravats.

Ces déchets sont aujourd'hui enfouis. Une nouvelle filière, la filière ameublement devrait être mise en œuvre au cours de l'année 2014. Elle permettrait de valoriser les déchets issus de l'ameublement et contribuer ainsi à la diminution des tonnages destinés à l'enfouissement.

Les déchets recyclés

Valorisation matière et énergétique

4 827.8 tonnes de ferraille, cartons, bois valorisées en 2012 contre 4 676.7 tonnes en 2011.
En 2012, les tonnages de ferraille ont diminué de 2.3% lié aux nombreux vols nocturnes sur les déchèteries. En revanche, le tonnage du carton a augmenté de 6.3%. Les tonnages du bois sont également en augmentation de 5.1 %. Les actions de sensibilisation de tri des déchets auprès des usagers contribuent à ces résultats.

Ces déchets sont valorisés de la manière suivante :
La ferraille est recyclée pour produire de l'acier.
Le carton est recyclé pour produire du carton.
Le bois est broyé puis criblé pour alimenter des chaufferies industrielles, en particulier celle de la Chapelle d'Arblay située dans l'agglomération Rouennaise.

Les déchets compostés

16 226.2 tonnes de déchets verts en 2012 contre 15 546.3 tonnes en 2011.
Les conditions météorologiques de l'année 2012, très sec en début d'année et pluvieux d'avril à décembre, la création de nombreux lotissements dans les dix dernières années conduisent à une augmentation de la production des déchets verts sur l'ensemble du territoire.

Ces déchets verts sont transformés en compost sur les plates-formes de compostage.

36 012 tonnes collectées
22 000 tonnes valorisées soit
61% des tonnages !

Les déchets dangereux

261.5 tonnes de déchets dangereux traités en 2012 contre 284.8 tonnes en 2011.

Ces déchets comprenant les déchets ménagers spéciaux, les batteries, les huiles de vidange, l'amiante sont traités par des filières spécifiques.

La baisse de 8.1 % de ces déchets se traduit par les conséquences de la baisse de travaux réalisés par les ménages, par les évolutions technologiques des équipements qui ne permettent plus aux usagers de changer les pièces de leurs matériels (par exemple, les batteries des véhicules qui ne peuvent être changées que par des professionnels).

Les batteries, les piles sont démantelées pour extraire et traiter les produits polluants. Les différents composants sont recyclés pour produire de nouvelles matières.
L'amiante est traitée par enfouissement, les huiles de vidanges sont traitées par incinération, enfin les huiles de friture sont traitées par régénération.

Les déchets d'équipements électriques et électroniques

864.4 tonnes traitées en 2012 contre 864.1 tonnes en 2011.

La collecte de ce type de déchets sur les déchèteries a connu une baisse de 2.3 % en 2012, liée à une baisse de la consommation.

Les ratios de collecte du SEROC de 9.4kg/an/hab restent très supérieurs à la moyenne nationale (7kg/an/hab).

Ces déchets sont valorisés par l'éco-organisme ECO SYSTEMES
Ils sont démantelés pour être recyclés et valorisés après récupération du gaz pour ce qui concerne le gros électroménager. Les métaux ferreux sont transformés en armatures métalliques pour la construction, l'aluminium est réutilisé pour la fabrication des pièces automobiles, le cuivre pour la fabrication de nouveaux câbles, les plastiques recyclables en pièces détachées pour l'automobile.

Les déchets réemployés

29.9 tonnes collectées par les associations contre 45.2 tonnes en 2011.

La baisse est liée à la fermeture de la déchèterie de Bretteville l'orgueilleuses sur les deux derniers mois de l'année 2012.

Ces objets sont revendus à petits prix pour les plus démunis.

Le textile

Le premier container textile a été installé en avril 2012 sur la déchèterie d'Esquay sur Seulles et a permis de collecter 3.4 tonnes sur l'année 2012. Les deux autres ont été installés sur les déchèteries du Molay Littry et Fontenay le Pesnel au mois de décembre 2012 et ont permis de collecter 0.38 tonnes.

Ces déchets sont traités et transformés en matériau isolant, en chiffon pour l'industrie automobile.

PLATES-FORMES DE COMPOSTAGE

Collectés en déchèterie ou à domicile sur certaines communes par les adhérents, les déchets de jardin, dits « tontes et branchages » représentent un apport de 18 502 tonnes en 2012, traitées et valorisées sur les trois plates-formes de compostage situées respectivement à Ryes et Formigny pour le Nord du territoire et à Canvie pour le Sud du territoire.

Plates-formes de compostage du Bessin

Le SEROC traite les déchets verts, tontes et branchages par délégation de service public à BESSIN BIO ENERGIE.
Les déchets verts continuent de progresser d'année en année à cause des nombreuses constructions de lotissements ces dernières années. Ils sont amenés sur les plates-formes de compostage de Ryes et Formigny à partir des collectes en déchèterie ou en porte à porte.
Les tontes sont déposées en tas appelés andains. Les branchages sont en premier temps broyés et mélangés aux tontes pour former des andains. Le délégataire gère les andains en apportant l'oxygène nécessaire aux micro-organismes afin d'accélérer la décomposition et produire un compost de qualité.
Le délégataire a passé un contrat avec une coopérative agricole pour la vente du compost.

Nature des déchets (Tonnes)	2010	2011	2012	Evolution
Tontes	4 514	5 337	5 716	7,10%
Mélange	2 159	2 642	2 678	1,36%
Branchages	5 479	6 981	7 260	4,00%
Total NORD	**12 152**	**14 960**	**15 654**	**4,64%**

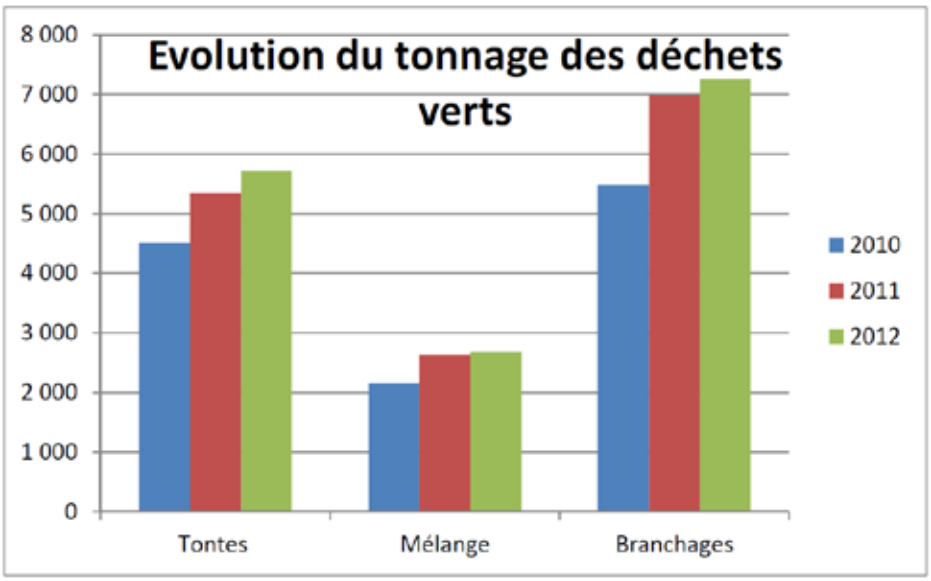

18 502 tonnes de déchets verts, tontes et branchages ont été transformés en compost.

Plate-forme de Canvie

Le SEROC assure en régie la gestion de la plate-forme de Canvie .
Les déchets collectés concernent les tontes et branchages de la déchèterie du Mesnil Clinchamps, de la déchèterie de Canvie ainsi que les déchets collectés en porte à porte par la Communauté de communes de Vire. Les branchages sont broyés par la société ARD et criblés par la société AGB.
Les phases de fermentation et de maturation sont suivies en régie par un retournement mensuel des produits.
Les déchets verts sont transformés en compost. Suite à l'accord entre la Communauté de communes de Vire et le SEROC, le compost est commercialisé par la Communauté de communes de Vire. En 2012, 1 058 sacs de 30 litres et 893 m³ en vrac ont été commercialisés.
Par ailleurs, en 2012, 73 tonnes de tontes ont été apportées chez un agriculteur pour son installation de méthanisation agricole.

Nature des déchets (Tonnes)	2010	2011	2012	Evolution
Tontes		438	1 081	146,80%
Branchages		2 342	1 767	-24,55%
Total SUD	**2 530**	**2 780**	**2 848**	**2,45%**

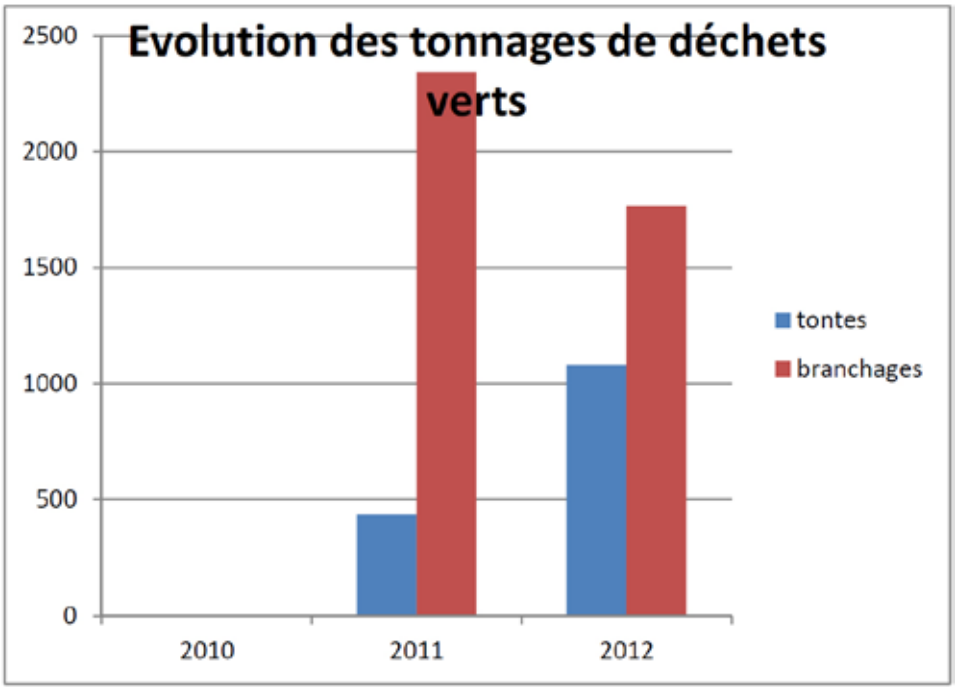

DEUX PÔLES DE LOGISTIQUE

L'organisation du transport et la gestion des quais de transfert sont organisées en deux pôles :
- le Nord avec le transport en régie des bennes issues des déchèteries et du quai de transfert situé à St Vigor le Grand
- le Sud avec le transport en régie des bennes de la déchèterie du Mesnil Clinchamps et les caissons d'ordures ménagères issus du quai de transfert situé sur le site de Canvie.
Le service transport est doté de 5 camions à bras hydrauliques, 3 remorques à benne, 3 chargeurs .

Quai de transfert

Le SEROC assure en régie la gestion des deux quais de transfert.

NORD : Quai de transfert de recyclables

Les collectes des déchets recyclables des adhérents du Nord (le SMISMB, le SIRTOM d'Isigny Trévières, le SIDOM de Creully, BSM et le SIRTOM de Port en Bessin) transitent par le quai de transfert de St Vigor le Grand. Les déchets recyclables sont regroupés et compactés dans des caissons de 35 m³ qui sont ensuite acheminés par le service transport du SEROC chez le prestataire de tri, GDE situé à Rocquancourt (14). 5 497.8 tonnes en 2012 contre 5 238.2 tonnes en 2011 ont transité par le quai de transfert.

SUD : Quai de transfert des ordures ménagères et du verre

Les collectes des ordures ménagères des Communautés de communes de Vire et Bény-Bocage transitent par le quai de transfert de Canvie et sont compactées dans des caissons fermés de 30 m³. Ces caissons sont transportés par le service transport du SEROC vers le centre d'enfouissement de SNN, situé à Isigny le Buat. 5 425 tonnes d'ordures ménagères en 2012 contre 5 569 tonnes en 2011 ont transité par le quai de transfert.
En 2012, 702.3 tonnes de verre ont transité sur la plate-forme de verre contre 766.5 tonnes en 2011.

Le transport

NORD

Les rotations de bennes sont réalisés à partir du quai de transfert de St Vigor le grand en direction du centre de tri de GDE basé à Rocquancourt et des 11 déchèteries du Nord vers les plates-formes de compostage de Ryes et Formigny pour ce qui concerne les tontes, branchages et bois, vers le centre d'enfouissement de SEA basé à Esquay sur Seulles pour le tout venant, vers les installations de stockage de déchets inertes du SEROC situées à Juaye Mondaye et Ecrammeville pour les gravats.
5800 rotations de bennes ont été effectuées en 2012 contre 5 253 en 2011, soit une évolution de 10,41%. Cette évolution est liée à la reprise en régie du transport des branches dont le service a été mis en œuvre en juillet 2011, à l'augmentation des tonnages du tout venant, gravats et déchets verts collectés sur les déchèteries .

SUD

Les rotations de bennes sont réalisées à partir du quai de transfert des ordures ménagères de Canvie en direction du centre d'enfouissement de SNN basé à Isigny le Buat, de la déchèterie du Mesnil Clinchamps vers la plateforme de compostage de Canvie pour ce qui concerne les tontes.
615 rotations de bennes ont été effectuées en 2012 contre 1 243 en 2011. Cette évolution est liée à la reprise des rotations des bennes de la déchèterie du Canvie par la communauté de communes de Vire.

6415 rotations de bennes
entre les déchèteries, les quais de transfert et les équipements de traitement

Le secteur nord

	2010	2011	2012	Evolution
Tout venant	1 513	1 657	1 728	4,28%
Bois	431	806	823	2,11%
Gravats	682	741	782	5,53%
Tontes	749	799	841	5,26%
Branches	82	620	980	58,06%
Sélectif	630	630	646	2,54%
Total NORD	**4 087**	**5 253**	**5 800**	**10,41%**

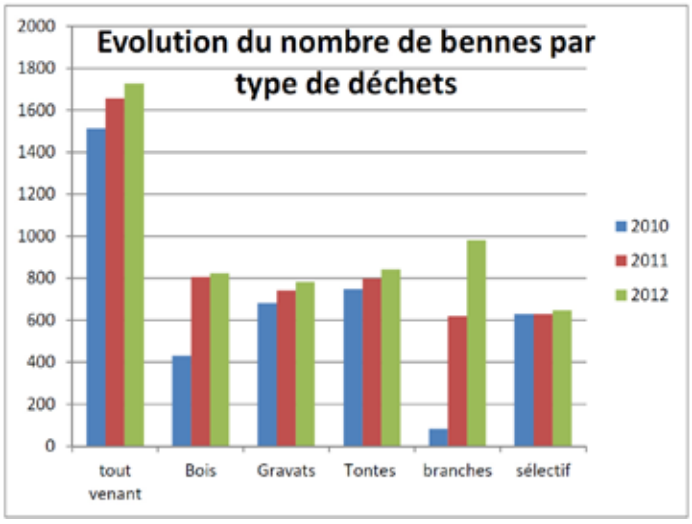

Le secteur sud

	2010	2011	2012	Evolution
Tontes Mesnil Clinchamps	67	63	63	0,00%
Ordures ménagères	572	569	552	-2,99%
Déchèterie de VIRE	785	611	0	-100,00%
Total SUD	**1 424**	**1 243**	**615**	**-50,52%**

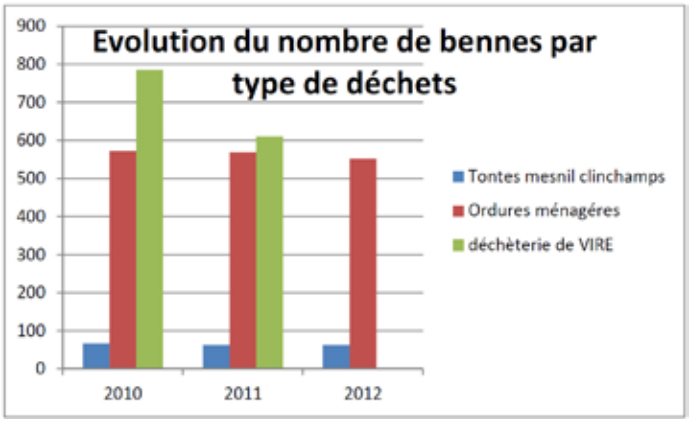

LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Le SEROC pratique une comptabilité analytique permettant la participation des adhérents en fonction du service rendu.
Depuis 2011, le syndicat est assujetti à la taxe sur la valeur ajoutée. Les chiffres sont donc hors taxes.

INVESTISSEMENT 2012

Dépenses			Recettes		
10	Subventions d'investissement		10	Dotations, fonds de réserve	
13	Subventions d'investissement	72 081,82	13	Subventions d'investissement	1 013,00
16	Remboursements d'emprunts	125 074,42	16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	12 236,12	19	+ ou - values sur cessions	
21	Immobilisations corporelles	190 654,17	20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisations en cours	158 616,09	21	Immobilisations corporelles	13,35
26	Participations		27	Autres immobilisations financières	640,00
28	Amortissements		28	Amortissements	349 620,83
	Total des dépenses	**558 662,62**		Total des recettes	**1 351 287,18**
	Exécedent	792 624,56			
	Total	**1 351 287,18**			**1 351 287,18**

FONCTIONNEMENT 2012

Dépenses			Recettes		
11	Charges à caractère général	5 678 179,56	13	Atténuation de charges	62 119,10
12	Charges de personnel	1 731 847,38	42	Opérations d'ordre entre sections	72 081,82
42	Opérations d'ordre entre sections (4)	349 620,83	70	Produits des services	1 164 907,79
65	Autres charges de gestion courantes	74 536,26	74	Participations	8 132 770,47
66	Charges financières	53 139,78	75	Autres produits de gestion courante	54 812,06
67	Charges exceptionnelles	26 134,85	77	Produits exceptionnels	50 336,48
68	Dotation aux provisions	150 000,00	78	Reprises sur provisions	
	Total des dépenses	**8 063 458,66**		Total des recettes	**9 537 027,72**
	Excédent	1 473 569,06			
	Total	**9 537 027,72**			**9 537 027,72**

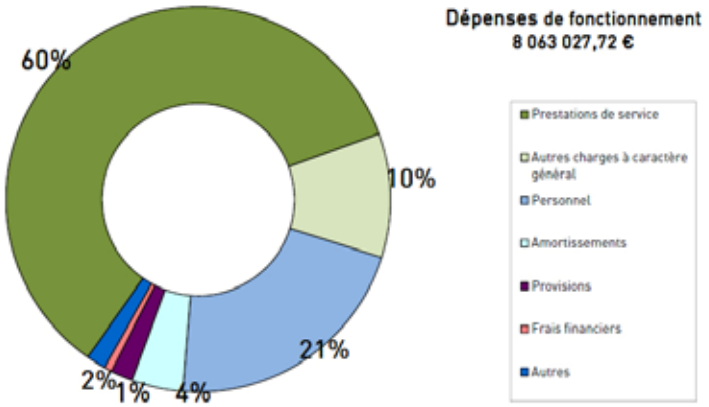

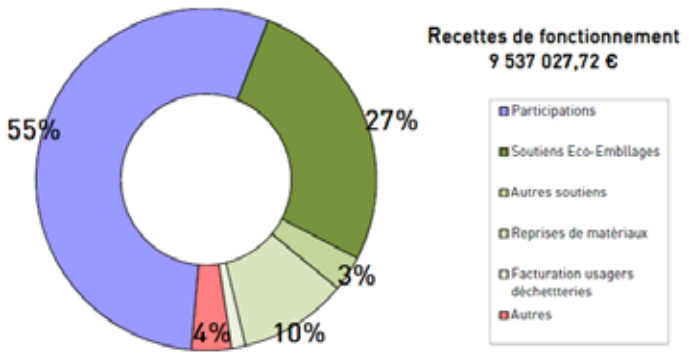

Budget de fonctionnement : 9 537 027 €

LES COÛTS UNITAIRES

Services	Tonnages	Coûts Bruts	Coûts nets
Service déchèteries (DC)	32 975,00	75,44 €	65,21 €
Service compostage industriel (CPI)*	19 075,30	37,72 €	36,45 €
Services déchets ultimes (DU)	34 811,40	89,37 €	83,69 €
Services tri sélectif (TS)	14 948,90	102,17 €	-145,83 €
Coût global moyen **	**82 735,30**	**94,83 €**	**43,26 €**

* Les tonnages déchets verts figurent dans les tonnages déchetteries

** Coût de fonctionnement divisé par tonnage global

SERVICE DÉCHÈTERIES

Total des dépenses de fonctionnement du service	1 919 861,97
Quote part administrative (1)	221 598,41
Quote part communication (2)	37 333,14
Transport de bennes (3)	347 665,31
Atténuation de charges	-38 801,63
Total des charges	**2 487 657,20**
Nombre de tonnes	32 975,00
Coût brut d'une tonne traitée	**75,44**
Total des charges	2 487 657,20
Recettes de fonctionnement	-337 437,27
Total des charges	**2 150 219,93**
Nombre de tonnes	32 975,00
Coût net d'une tonne traitée	**65,21**

(1) 45 % des charges du service administratif
(2) 25 % des charges du service communication
(3) Au prorata du nombre de bennes transportées

SERVICE COMPOSTAGE INDUSTRIEL

Total des dépenses de fonctionnement du service	491 591,58
Quote part administrative (1)	24 622,05
Quote part communication (2)	7 466,63
Transport de bennes (3)	196 520,09
Atténuation de charges	-670,31
Total des charges	**719 530,04**
Nombre de tonnes	19 075,30
Coût brut d'une tonne traitée	**37,72**
Total des charges	719 530,03
Recettes de fonctionnement	-24 310,27
Total des charges	**695 219,76**
Nombre de tonnes	19 075,30
Coût net d'une tonne traitée	**36,45**

(1) 5 % des charges du service administratif
(2) 5 % des charges du service communication
(3) Au prorata du nombre de bennes transportées

SERVICE TRI SÉLECTIF

Total des dépenses de fonctionnement du service	1 287 406,68
Quote part administrative (1)	123 110,00
Quote part communication (2)	67 199,66
Transport de bennes	67 384,28
Provision pour risque et charge	-150 000,00
Atténuation de charges	-17 250,05
Total des charges	**1 377 255,01**
Nombre de tonnes	14 948,90
Coût brut d'une tonne traitée	**92,13**
Total des charges	1 377 255,01
Recettes de fonctionnement	3 557 239,34
Total des charges	**-2 179 984,33**
Nombre de tonnes	14 948,90
Coût net d'une tonne traitée	**-145,83**

(1) 25 % des charges du service administratif
(2) 45 % des charges du service communication
(3) Au prorata du nombre de bennes transportées

SERVICE DÉCHETS ULTIMES

Total des dépenses de fonctionnement du service	2 900 997,06
Quote part administrative (1)	123 110,23
Quote part communication (2)	37 333,14
Transport de bennes (3)	57 579,13
Atténuation de charges	-7 902,48
Total des charges	**3 111 117,08**
Nombre de tonnes	34 811,40
Coût brut d'une tonne traitée	**89,37**
Total des charges	3 111 117,08
Recettes de fonctionnement	-197 599,03
Total des charges	**2 913 518,05**
Nombre de tonnes	34 811,40
Coût net d'une tonne traitée	**83,69**

(1) 25 % des charges du service administratif
(2) 25 % des charges du service communication
(3) Au prorata du nombre de bennes transportées

BILAN FINANÇIER SERVICE PAR SERVICE

SERVICE TRI SÉLECTIF

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	991 171,53	Atténuation de charges	7 887,68
Charges de personnel	88 397,99	Opérations d'ordre entre sections	
Opérations d'ordre entre sections	24 148,61	Produits des services	901 018,89
Autres charges de gestion courantes	8 502,35	Participations	2 624 515,32
Charges financières		Autres produits de gestion courante	45,00
Charges exceptionnelles	25 186,20	Produits exceptionnels	41 618,29
Dotations aux provisions pour risque et charges	150 000,00		
Total des dépenses	**1 287 406,68**	Total des recettes	**3 575 085,18**
Excédent	2 287 678,50		
Total	**3 575 085,18**		**3 575 085,18**

LE COÛT DES PRESTATAIRES DE TRI

Prestataires	Périmètre	Intitulés	Coût de traitement HT à la tonne
GDE	SEROC NORD	MONOFLUX	118,59 €
BACER	SEROC CENTRE	MONOFLUX	118,65 €
EATS	SEROC CENTRE	CORPS PLATS	87,25 €
EATS	SEROC CENTRE	EMR	248,98 €
EATS	SEROC CENTRE	CORPS CREUX	271,32 €
EATS	SEROC SUD	CORPS PLATS	102,18 €
EATS	SEROC SUD	EMR	282,62 €
EATS	SEROC SUD	CORPS CREUX	304,36 €
GDE	SEROC SUD	MONOFLUX	144,90 €
GDE	SEROC SUD	TRANSPORT ET RECEPTION	27,66 €

SERVICE DÉCHETS ULTIMES

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	2 805 770,89	Atténuation de charges	7 902,48
Charges de personnel	92 432,78	Opérations d'ordre entre sections	
Opérations d'ordre entre sections	2 508,99	Produits des services	22 077,53
Autres charges de gestion courantes		Participations	2 052 927,17
Charges financières		Autres produits de gestion courante	25 925,71
Charges exceptionnelles	284,40	Produits exceptionnels	
Total des dépenses	**2 900 997,06**	Total des recettes	**2 108 832,89**
		Besoin de financement	792 164,17
Total	**2 900 997,06**		**2 900 997,06**

LE COÛT DES PRESTATAIRES D'ENFOUISSEMENT

Prestataires	Périmètre	Coût de traitement	TGAP	Total
		HT à la tonne		
SNN	SEROC SUD	50,55 €	15,00 €	65,55 €
SEA	SEROC CENTRE	60,65 €	15,00 €	75,65 €
LES CHAMPS JOUAULTS	INTERCOM SEVERINE	56,50 €	10,00 €	66,50 €
SEA	SEROC NORD	61,16 €	15,00 €	76,16 €

SERVICE COMPOSTAGE INDUSTRIEL

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	472 915,29	Atténuation de charges	670,31
Charges de personnel	14 590,08	Opérations d'ordre entre sections	
Opérations d'ordre entre sections	3 166,47	Produits des services	15 689,97
Autres charges de gestion courantes	15,90	Participations	528 076,20
Charges financières	419,59	Autres produits de gestion courante	8 573,86
Charges exceptionnelles	484,25	Produits exceptionnels	46,44
Total des dépenses	**491 591,58**	Total des recettes	**553 056,78**
Excédent	61 465,20		
Total	**553 056,78**		**553 056,78**

Les collectivités adhérentes bénéficient des coûts mutualisés pour le traitement de leurs déchets.

SERVICE DÉCHÈTERIES

Dépenses		Recettes	
Subventions d'investissement		Dotations, fonds de réserve	
Subventions d'investissement	62 241,25	Subventions d'investissement	1 013,00
Remboursements d'emprunts	120 100,59	Emprunts et dettes assimilées	300 000,00
Immobilisations incorporelles	1 692,04	+ ou - values sur cessions	
Immobilisations corporelles	37 152,61	Immobilisations incorporelles	
Immobilisations en cours	115 688,06	Immobilisations corporelles	
Participations		Autres immobilisations financières	640,00
Amortissements		Amortissements	175 520,40
Total des dépenses	**336 874,55**	Total des recettes	**477 173,40**
Excédent	140 298,85		
Total	**477 173,40**		**477 173,40**

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général (3)	963 535,55	Atténuation de charges	22 976,23
Charges de personnel	729 318,58	Opérations d'ordre entre sections (2)	62 241,25
Opérations d'ordre entre sections (4)	175 520,40	Produits des services (1)	227 011,35
Autres charges de gestion courantes	3 020,58	Participations	1 642 824,84
Charges financières	48 286,86	Autres produits de gestion courante	44,35
Charges exceptionnelles	180,00	Produits exceptionnels	7 375,12
Total des dépenses	**1 919 861,97**	Total des recettes	**1 962 473,14**
Excédent	42 611,17		
Total	**1 962 473,14**		**1 962 473,14**

(1) Facturation des usagers professionnels, des collectivités et des particuliers (127 726€) et les reprises de matériaux (78 408 €)

(2) Reprises sur subventions

(3) Le montant versé aux prestataires s'élèvent à 836 748€, soit 87 % du poste.

(4) Amortissements

LE COÛT DES MARCHÉS DE TRAITEMENT

Déchets verts broyés (secteur nord)	Enlèvement	En régie	Par benne de 8t
	Traitement	21,89 €	La tonne
	Coût total	21,89 €	La tonne
Déchets verts à broyer (secteur nord)	Broyage	6,85 €	La tonne
	Enlèvement	En régie	La tonne
	Traitement	21,89 €	La tonne
	Coût total	28,74 €	La tonne
Déchets verts à broyer (secteur sud)	Enlèvement	16,20 €	La tonne
	Broyage/criblage	9,89 €	La tonne
	Traitement	En régie	La tonne
	Coût total	26,09 €	La tonne
Gravats (secteur sud)	Enlèvement	4,79 €	Par benne de 10t
	Traitement	7,43 €	La tonne
	Coût total	11.58 € HT	La tonne
Bois propre	Enlèvement	En régie	Par benne de 3t
	Traitement	24,67 €	La tonne
	Coût total	24,67 €	La tonne
Bois de rebus (secteur nord)	Enlèvement	En régie	Par benne de 3t
	Traitement	34,48 €	La tonne
	Coût total	34,48 €	La tonne
Bois de rebus (secteur sud)	Enlèvement	15,97 €	Par benne de 3t
	Traitement	38,22 €	La tonne
	Coût total	54,19 €	La tonne
TOUT VENANT (secteur nord)	Enlèvement	En régie	Par benne de 3,5t
	Traitement	75,33 €	La tonne
	TGAP	15,00 €	La tonne
	Coût moyen	90,33 €	La tonne
TOUT VENANT (secteur sud)	Enlèvement	27,72 €	Par benne de 3,5t
	Traitement	50,19 €	La tonne
	TGAP	15,00 €	La tonne
	Coût moyen	92,91 €	La tonne
METAUX	Enlèvement	0.00 € HT	Par benne de 3t
	Traitement	0.00 € HT	La tonne
	Coût moyen	0.00 € HT	La tonne
CARTONS	Enlèvement	110,48 €	Par benne de 1,5t
	Traitement	27,90 €	La tonne
	Coût moyen	138,38 €	La tonne

Hors prix de reprise

DMS	Traitement	671,08 €	La tonne

Prix moyen hors collecte (subvention AESN déduite)

Huile minérale	Enlèvement et traitement	0.00 € HT	
Huile de friture	Enlèvement et traitement	342,08 €	La tonne